

Statuts de protection

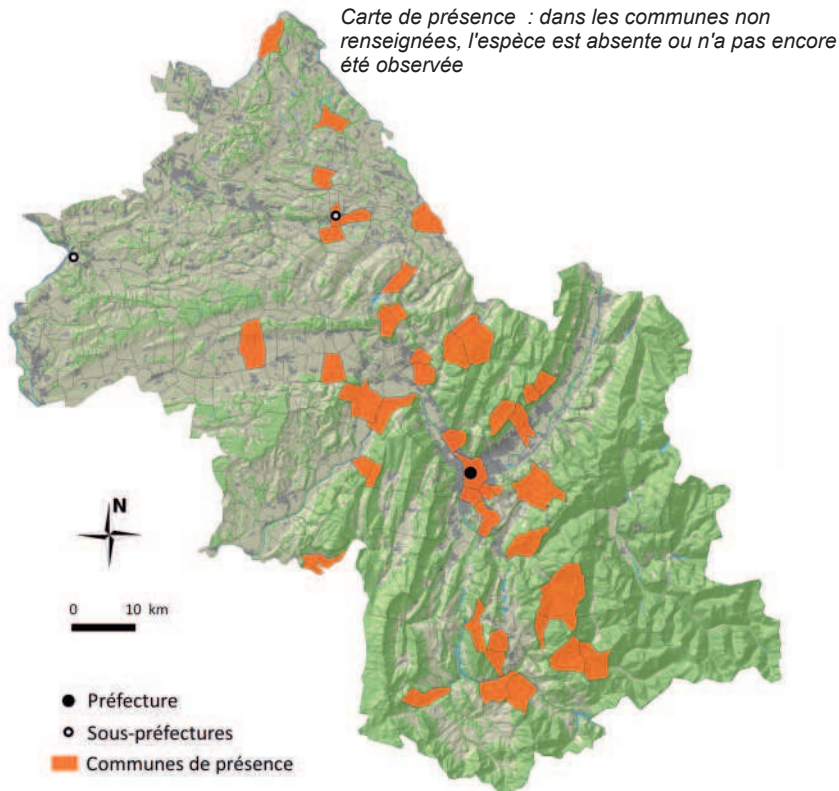


Listes rouges	Isère : NT (Quasi menacée)
	R-A : NT (Quasi menacée)
	France : NT (Quasi menacée)
Directives européennes	Non concernée par la directive "oiseaux"
	Inscrite à la directive "habitats" : annexe 4



© Yoann. Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN*GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

La noctule commune est présente plutôt dans les piémonts et les vallées alpines que dans les zones de plaine. La relativement faible présence de forêts avec de grands arbres dans la partie basse du département explique peut-être cette répartition.

Écologie locale

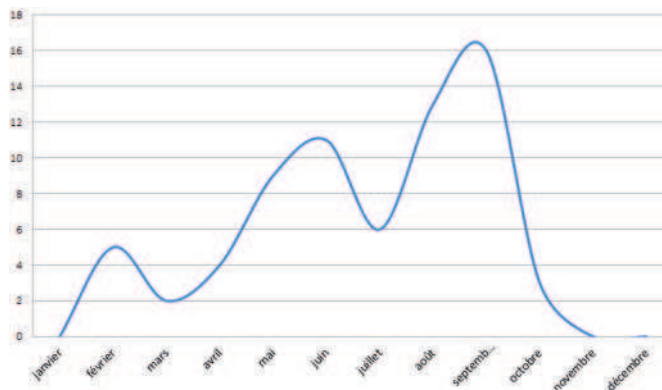
Considérée comme essentiellement arboricole, la noctule commune reste mal connue en Isère. Elle est présente en forêt, dans les grands parcs arborés, et parfois dans des grottes. Elle chasse le long des ripisylves, mais a aussi été capturée en sous-bois, dans des peuplement anciens ou bien dégagés.

Tendance évolutive

Malgré la facilité de contacter la noctule commune grâce à ses ultrasons, elle semble rare en Isère. Aucune colonie n'a été découverte en Isère. Elle semble liée aux arbres à cavité qui ont tendance à disparaître.

Phénologie saisonnière

On ne dispose que de peu de données hivernales, dans des sites cavernicoles connus. Aucune colonie hivernale n'est connue en Isère dans gros arbres creux. Le nombre de contacts plus élevé en septembre est probablement le fait de passages migratoires.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- ✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- ✓ Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- ✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : F. Heinrich, A. Atamaniuk, R. Fonters

Version : Mar-16